



Vincent Locas, avocat

Conseiller juridique senior

Affaires règlementaires et réclamations

Ligne directe : (514) 598-3324

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : vincent.locas@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE

Le 23 avril 2021

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

Objet : Demande d'autorisation pour réaliser un projet visant le doublage de la conduite située entre Saint-Flavien et Saint-Nicolas

Notre dossier : 312-00945

Dossier Régie : R-4158-2021

Chère consœur,

Veillez trouver ci-joint la demande mentionnée en titre accompagnée des pièces Énergir-1, Documents 1 et 2 ainsi que d'une liste de pièces.

Vous trouverez également ci-joint deux affidavits signés par Monsieur Robert Rousseau, dont l'un appuie la demande d'Énergir pour l'émission d'une ordonnance de confidentialité à l'égard des informations caviardées contenues à la pièce Énergir-1, Document 1. Énergir dépose donc ces informations sous pli confidentiel.

Par ailleurs, comme exposé dans la preuve à son soutien, la présente demande est en lien avec celle d'Intragaz présentée dans le dossier R-4157-2021. Ainsi, par souci d'efficience et de cohérence procédurale et afin d'éviter de potentielles décisions contradictoires, Énergir soumet respectueusement qu'il serait pertinent en l'espèce qu'un seul et même régisseur soit assigné aux deux dossiers et les traite en parallèle, de manière concomitante, sans pour autant les joindre. Énergir remercie à l'avance la Régie de l'énergie pour la considération qu'elle portera à cette proposition.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) *Vincent Locas*

Vincent Locas

VL/mb

p. j.